

L214.MAG

ENQUÊTE

Pas d'exception corse pour la cruauté

CAMPAGNE

Les poissons, ces grands oubliés

POLITIQUE

L214 x Invader en action à Bruxelles

YOUTUBE

Des interviews passionnantes

LDC s'engage : une immense victoire pour les poulets !

• **VICTOIRE** | Cet été, nous avons enfin reçu la nouvelle que nombre d'entre nous attendaient depuis des années : LDC, le géant de l'industrie du poulet, n° 1 de l'élevage intensif en France, connu pour ses marques Le Gaulois ou Maître CoQ, s'est engagé à respecter le European Chicken Commitment (ECC).

Les conséquences de cet engagement pour les animaux sont très importantes : ce sont jusqu'à 400 millions de poulets par an qui ne connaîtront pas certaines pratiques particulièrement cruelles, comme la sélection génétique poussée, l'entassement à 20 par mètre carré, ou l'accrochage encore conscient par les pattes à l'abattoir. Selon une étude, l'abandon de ces pratiques diminuerait de 78 % le temps que les oiseaux passent à endurer des souffrances insupportables.

C'est grâce à vous !

Il aura fallu plus de trois ans de campagne : trois années pendant lesquelles nous avons enquêté, manifesté, mené des opérations spéciales aux côtés de personnalités comme

Nagui, interpellé le groupe par mail et sur les réseaux, retourné des barquettes en supermarché... Trois années de combat pour rappeler que les poulets sont des êtres sensibles qui méritent notre considération, comme tous les animaux.

La plus longue de nos campagnes aura donc abouti à la plus belle de nos victoires, non seulement parce qu'elle soulage un très grand nombre d'animaux, mais aussi parce que c'est une victoire collective. C'est le soutien de nos bénévoles, de nos adhérents, de nos donateurs et donatrices, qui a rendu cette avancée possible. Alors, merci, du fond du cœur, de votre présence à nos côtés ! Comptez sur L214 pour continuer d'agir contre le pire de l'élevage intensif. •



Le billet par Brigitte Gothière

“De l'élan!

Je ne sais pas vous, mais moi, cette avancée historique pour des centaines de millions de poulets... ça décuple mon énergie ! J'en veux d'autres, des victoires comme celle-ci !

Avec vous, nous faisons reculer certaines pratiques. On peut s'en réjouir, c'est important de célébrer les victoires que nous arrachons à l'industrie de la viande grâce à notre détermination et notre persévérance.

Mais le chantier reste immense.

La joie est éphémère et contraste tellement avec mon quotidien, criblé d'images d'animaux en détresse. C'est une autre source d'énergie, ceci dit : ma tristesse et ma colère se transforment – comme pour beaucoup d'entre vous – en réflexions, en actions, en volonté de sortir d'un système qui broie les animaux – y compris des humains – et détruit notre environnement.

Nos actions doivent s'intensifier. Il faut faire diminuer le nombre d'animaux tués le plus rapidement possible. Ralentir les cadences des mises à mort.

Et, un jour, les arrêter.

Merci d'être à nos côtés. Ensemble pour les animaux. ”

À Meaux, un abattoir halal suspendu après notre enquête

ENQUÊTE | Après la diffusion d'images ayant révélé de graves dysfonctionnements à l'abattoir de Meaux, la préfecture de Seine-et-Marne a suspendu son activité.

Les animaux y subissaient des souffrances extrêmes, amplifiées par des pratiques révoltantes, des gestes mal exécutés et des équipements défaillants. La préfecture a immédiatement suspendu l'activité de l'abattoir, avant de l'autoriser à rouvrir sous conditions strictes. Elle a reconnu « une perte de maîtrise », responsable de « mauvais traitements à l'origine de souffrances évitables ». L'État a failli à son devoir de contrôle : ses services vétérinaires, une fois encore démissionnaires, ont ignoré une situation connue depuis 2016. Nous avons déposé un recours.

Le grand imam de Bordeaux, Tareq Oubrou, a dénoncé ces pratiques, qu'il juge « choquantes » et « indignes » de notre époque. Il incite à diminuer notre consommation de viande. Le certificateur halal AVS a suspendu sa certification. L214 a renouvelé son appel à interdire l'abattage sans étourdissement en France. •

➔ En bref...



Slovénie : les cages, c'est fini !

La Slovénie interdit l'utilisation de cages pour les poules pondeuses ! Une avancée majeure, qui met fin à une pratique cruelle et montre que le changement est possible. En France, 27% des poules sont encore détenues dans des cages. Quand suivrons-nous l'exemple de la Slovénie ?



Un steak à 2 €, ça n'existe pas !

Pourquoi la viande est-elle artificiellement bon marché alors que le végétal paraît plus cher ? Subventions, coûts sociaux, dégâts environnementaux... découvrez le vrai prix caché derrière un steak à 2 €. Un décryptage à retrouver en vidéo sur notre chaîne youtube.com/@L214.



Seul 1 aliment en promo sur 6 est végétal

Un collectif d'associations a analysé les promotions en supermarché. On dénombre six fois plus d'offres sur les protéines animales que sur les protéines végétales. Il est urgent d'agir sur notre environnement alimentaire en favorisant la consommation de fruits, légumes et légumineuses.



Félicitations Grenoble

La ville de Grenoble est la première, et la seule à ce jour, à remplir 100% des objectifs de notre charte Une ville pour les animaux. Une nouvelle action sur le terrain se prépare en octobre pour encourager les autres villes à répondre aux enjeux éthiques et climatiques.

Des vaches tuées « par précaution », d'autres par habitude

ÉTUDE | Cet été, l'abattage de vaches « par précaution » a choqué. Mais chaque jour, en France, l'industrie tue trois millions d'animaux, dans l'indifférence générale. Et si l'indignation devenait rationnelle ? Car, même du côté des éleveurs, le système ne tient plus.



Plusieurs milliers de vaches ont été abattues cet été pour tenter d'enrayer une épidémie de dermatose nodulaire contagieuse. Certaines étaient malades, d'autres simplement « cas contact ».

La brutalité de ces abattages a suscité l'indignation, même dans le monde de l'élevage. Mais pourquoi cette émotion ne surgit-elle pas face aux tueries de masse qui ont lieu chaque jour dans les abattoirs ?

Trois millions d'animaux sont tués quotidiennement en France. Qu'ils le soient « par précaution » ou pour « produire », le résultat est le même : une mort brutale, dans un système qui réduit les animaux à leur valeur marchande.

Beaucoup d'éleveurs nous confient leur mal-être : envoyer les animaux à l'abattoir, c'est insupportable. Une étude récente parue au Royaume-Uni le confirme : 49 % des éleveurs décrivent l'abattage comme « un jour horrible », 35 % se disent bouleversés à chaque départ à l'abattoir, 34 % affirment « lutter avec leur conscience », 29 % ont le sentiment de « trahir » les animaux.

Ce malaise, souvent réprimé, peut évoluer en détresse morale, voire en troubles psychiques graves (dépression, idées suicidaires). 45 % des éleveurs disent devoir faire taire leur compassion. La culture du monde agricole impose le silence.

Certains rêvent d'un métier qui leur permettrait de vivre aux côtés des animaux, sans les envoyer à la mort. Entretenir les paysages, favoriser la biodiversité, régénérer les sols... : et si c'était l'avenir ? Il est temps de construire une société capable de cohabiter intelligemment avec les autres animaux. Notre campagne Le Sauvetage du siècle ouvre cette voie. ●

L'invisible horreur des élevages reproducteurs

ENQUÊTE | Derrière les œufs et les poulets consommés chaque jour, il y a l'enfer des élevages reproducteurs. À Sabres, dans les Landes, des milliers de poules et de coqs subissent l'inacceptable.

Eau, nourriture, lumière : pendant plusieurs jours, des milliers de poules sont délibérément privées de tout. Cette pratique barbare, appelée mue forcée, vise à relancer une ultime période de ponte avant leur abattage. Elle est interdite en France.

Notre enquête révèle qu'elle est pourtant pratiquée dans un élevage de l'entreprise Sasso, filiale de Hendrix Genetics. Les poules sont utilisées pour pondre des œufs fécondés, qui donneront naissance aux futures poules pondeuses ou aux poulets d'élevage. Un maillon stratégique... et complètement inconnu du grand public.

Dans des bâtiments aveugles, plus de 60 000 poules et coqs sont enfermés dans des cages minuscules. Pas de lumière naturelle ni d'accès à l'extérieur. Pour produire les œufs à couvrir, les poules sont inséminées artificiellement, à la chaîne, jusqu'à 70 fois en deux ans.

La faiblesse immunitaire des animaux, épuisés par les privations, favorise l'émergence de maladies et les épidémies de salmonellose.

Une partie des œufs sont utilisés pour la consommation. Or, les cages individuelles sont interdites pour cet usage depuis 2012 ! Nous avons porté plainte pour mauvais traitements et commercialisation illégale d'œufs.

➔ Pour (re)voir l'enquête et signer la pétition : L214.com/enquetes/elevage-sasso/ ●



LE SAVIEZ-VOUS ?

Quel que soit le mode d'élevage (cage, sol, plein air, bio), toutes les poules pondeuses sont issues de ce type d'élevage reproducteur. Le meilleur moyen d'épargner ces oiseaux, c'est de ne plus consommer d'œufs. Des conseils et alternatives sur vegan-pratique.fr.



E.Leclerc et Grand Frais : des supermarchés qui doivent évoluer

CAMPAGNE | L214 a mené des actions pour convaincre ces enseignes de bannir les pires pratiques d'élevage.

Banderoles et panneaux, distribution de tracts et de stickers, discussion avec des gérants et des clients... Ces derniers mois, les bénévoles de L214 ont organisé des dizaines de mobilisations devant les magasins Grand Frais et E.Leclerc !

Car ces enseignes bien connues des Français cautionnent encore des méthodes d'élevage particulièrement cruelles. Grand Frais est la seule grande chaîne de supermarchés à ne pas s'être engagée à respecter le European Chicken Commitment. Et pour E.Leclerc, ce sont les cochons qui endurent le pire ! Quand l'enseigne s'engagera-t-elle à respecter le Pig Minimum Standards ? ●



Abattoir de Porto-Vecchio : fermé jusqu'en 2026 !

ENQUÊTE | Dans cet abattoir public corse, les vétérinaires assistaient à des infractions flagrantes, sans intervenir. Notre enquête et votre mobilisation ont fini par avoir raison de l'inaction de la préfecture. L'établissement est désormais fermé : plus aucun animal n'y sera abattu en 2025.



À l'abattoir de Porto-Vecchio, en Corse, les infractions s'enchaînaient, provoquant d'intenses souffrances pour les animaux. Pourtant, les services vétérinaires étaient présents chaque jour. Et chaque jour, ils laissaient faire. Notre enquête a révélé des manquements graves : étourdissements ratés, animaux saignés encore conscients, coups d'aiguillon électrique... Des scènes insoutenables, que les agents de l'État constataient sans faire stopper la chaîne d'abattage. L'une des vétérinaires avait même déclaré : « On va faire comme ça, car je comprends qu'il y a une commande qu'il faut respecter, mais c'est pas conforme à la réglementation. »

Coup de théâtre de la préfecture

L214 a déposé plainte, engagé un recours contre l'État et demandé à la préfecture la fermeture immédiate de l'établissement. Elle a d'abord refusé, estimant que « rien » ne le justifiait. Pas un mot sur les animaux.

Face à un tel déni, nous avons multiplié les actions : rassemblement et remise de 80 000 signatures à la préfecture de Corse-du-Sud, dépôt d'un référé pour contester une telle décision... La préfecture a finalement annoncé la fermeture de l'abattoir, au moins jusqu'au début de l'année 2026. Sa réouverture est conditionnée à la mise en place d'équipements conformes.

L'impunité ne doit plus être la règle

Ce que l'on constate dans cet abattoir public n'est pas une exception. C'est le reflet d'un système défaillant. C'est la septième enquête en abattoir que nous publions en moins d'un an. Les manquements se répètent, les souffrances aussi. Face à l'inaction des autorités, nous continuerons d'enquêter, de témoigner, de mobiliser. Parce que ce système doit disparaître. ●



Le Sauvetage du siècle : une initiative vitale pour les poissons aussi !

CAMPAGNE | Et si un simple choix collectif permettait d'épargner chaque année des milliards d'animaux marins tout en renforçant notre autonomie alimentaire ?

Vous le savez : réduire de moitié le nombre d'animaux tués pour l'alimentation d'ici 2030, c'est le nouveau cap fixé par L214. Cette mesure permettrait de sauver chaque année plus de 600 millions d'animaux terrestres. Elle épargnerait aussi des milliards de poissons : souvent oubliés, les animaux aquatiques sont pourtant les premières victimes du système alimentaire.

Chaque année, en France, plus de 7 milliards de poissons sont consommés par les humains ou utilisés pour nourrir les animaux d'élevage. Leur souffrance est invisible, silencieuse, et pourtant bien réelle : asphyxiés lentement, écrasés, découpés vivants... Les poissons, êtres sensibles, sont tués dans une indifférence quasi totale. Que la pêche soit artisanale ou industrielle, il n'existe aucune loi de protection animale sur la manière dont les animaux marins sont capturés et mis à mort.

Cette consommation massive a un double coût pour les animaux marins : les filets de pêche dérivants représentent à eux seuls jusqu'à 46 % de la masse totale des déchets plastiques observés à la surface des océans. Ils constituent la majorité des gros plastiques flottants, les plus nuisibles à la faune marine. En effet, ces débris continuent à piéger et tuer pendant des semaines, des mois, voire des années, transformant de larges zones maritimes en pièges mortels pour les animaux qui y vivent.

Changer de cap, c'est ainsi rendre notre alimentation plus juste, plus résiliente. Pour cela, la végétalisation de l'alimentation doit devenir une priorité nationale. Tuer deux fois moins d'animaux, c'est possible. C'est préparer l'avenir au lieu de le compromettre. Tous les scénarios scientifiques abondent dans ce sens. Et c'est une solution qui profite à toutes et tous. •



ENVIE DE VOUS ENGAGER ? VOICI 4 IDÉES POUR AGIR AVEC NOUS.

- **Végétalisez votre alimentation** un peu, beaucoup, passionnément grâce au Veggie Challenge ou au site Vegan-pratique.fr.
- **Signez et faites signer** autour de vous l'Appel pour Le Sauvetage du siècle.
- **Écrivez à votre maire, à votre député...** pour lui demander d'agir pour la réduction du nombre d'animaux tués pour l'alimentation.
- **Devenez bénévole**, rejoignez l'antenne L214 proche de chez vous et participez aux actions ! On s'y retrouve bientôt ?
Rendez-vous sur L214.com/agir.

Les poissons, victimes cachées de l'élevage



Pour chaque cochon abattu

1



=



58

poissons pêchés pour produire la farine ou les huiles qui le nourrissent



Pour chaque poisson d'élevage abattu

1



=



19

poissons pêchés pour produire la farine ou les huiles qui le nourrissent



Pour chaque poule pondeuse élevée

1



=

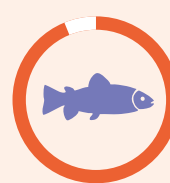


1,5

poisson pêché pour produire la farine ou les huiles qui la nourrissent



Aquaculture



94%

des truites issues de l'aquaculture





Nouvelle exposition sur les animaux de refuge

JEUNESSE | *Sains et saufs met en lumière des portraits d'animaux rescapés – cochon, chat, vache, âne, poisson rouge... – sauvés de situations difficiles grâce à des refuges.*

Adaptée à tous les publics, cette exposition, proposée par L214 Éducation et la Fondation 30 Millions d'Amis, allie de beaux portraits photographiques et des compléments pédagogiques. Idéale pour les écoles ou les médiathèques, elle favorise la réflexion sur le sort des animaux d'élevage et ouvre des perspectives pour nouer avec eux des relations très différentes. Réservez gratuitement cette exposition pour sensibiliser, informer et inspirer sur education.L214.com.

Images censurées : la justice donne raison à L214

JUSTICE | *Par un arrêt rendu le 22 avril, la cour d'appel d'Angers a levé l'interdiction de diffusion des images d'une enquête menée par L214 dans un élevage de veaux du groupe Denkavit, situé à Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire).*

En 2022, nous avons révélé des images accablantes : violences répétées sur les animaux, veaux enfermés illégalement en cages individuelles, conditions de vie dégradées (absence de litière, manque d'eau, sous-alimentation). Mais le groupe Denkavit avait obtenu en référé le retrait de la vidéo.

Après près de trois ans, la cour reconnaît l'intérêt général de l'information et la primauté de la liberté d'expression, permettant à L214 de remettre en ligne son enquête. Cette décision envoie un signal fort et réaffirme le droit d'informer face aux tentatives de censure.

Une mosaïque signée Invader pour alerter l'Europe

EUROPE | Le 23 juin dernier, L214 a mené une action symbolique en plein cœur de Bruxelles, en collaboration avec Invader, figure majeure du street art mondial. Objectif : alerter les parlementaires sur l'inaction de l'Europe en matière de protection animale.



Aux côtés d'une dizaine d'associations européennes, nous avons déployé une banderole géante devant le Parlement européen, avec un lapin en cage représenté en pixel art. Le message porté, « We need more space! », est sans ambiguïté : l'Europe doit mettre fin aux pires pratiques de l'élevage intensif et s'engager vers la fin de l'enfermement des animaux. Toute la semaine, nos affiches illustrées par les mosaïques emblématiques de l'artiste ont investi les rues, le métro et l'aéroport de la capitale belge.

Notre mobilisation visait à rappeler l'urgence d'une réforme ambitieuse de la législation européenne sur le « bien-être animal ». En 2020, la Commission s'était engagée à revoir en profondeur les règles encadrant l'élevage, l'abattage et l'étiquetage des produits d'origine animale. La réforme attendue, qui devait mettre fin à l'élevage en cage, n'a finalement pas été présentée. Depuis, les pires pratiques perdurent : densités extrêmes, animaux enfermés dans des cages ou privés de lumière naturelle... Une réalité en total décalage avec les attentes citoyennes.

L'univers d'Invader a renforcé l'impact de notre message, retenant l'attention des parlementaires. Nous les avons invités à s'engager pour une réforme à la hauteur des attentes citoyennes – et de la souffrance des animaux.

84%

de la population européenne réclame une meilleure protection des animaux d'élevage.

+ de 8/10

Plus de 8 animaux d'élevage sur 10 sont issus de systèmes intensifs en Europe.



Un nouveau podcast pour passer d'un monde à l'autre !

YOUTUBE | *D'un monde à l'autre* donne la parole à celles et ceux qui pensent, vivent et questionnent notre rapport aux animaux. Une série d'entretiens passionnants avec des personnalités engagées, pour imaginer ensemble une société plus juste.

C'est une nouveauté disponible sur notre chaîne YouTube depuis quelques mois. Le podcast vidéo *D'un monde à l'autre* propose des rencontres au format interview avec des scientifiques, des philosophes, des journalistes, des activistes, des témoins ou des lanceurs et lanceuses d'alerte concernés par la question animale ou engagés dans la défense active des animaux.

Le titre *D'un monde à l'autre* incarne l'idée même d'une transition : le passage d'une société dominée par l'élevage intensif et l'exploitation des animaux vers un monde respectueux de tous les êtres doués de sensations. Chaque interview propose une rencontre incarnée, à la croisée du parcours personnel et de l'évolution nécessaire de modèles de pensée et d'action pour construire une société plus juste pour chacun.

Explorez les réalités cachées de l'élevage français avec la journaliste Caroline du Saint, découvrez le parcours hors du commun de Mauricio Garcia, ouvrier d'abattoir devenu lanceur d'alerte, suivez Ulysse Thevenon dans son enquête sur le mal-être agricole et ses responsables, décryptez le paradoxe de la viande avec la philosophe Florence Burgat... et beaucoup d'autres !

➔ *D'un monde à l'autre, une série à découvrir et partager pour nourrir l'inspiration, à retrouver sur youtube.com/@L214/podcasts*

D'UN MONDE À L'AUTRE



One pot à l'orzo

Une recette proposée par The Greenquest, thegreenquest.org

LES INGRÉDIENTS

- 200 g de pâtes orzo, appelées aussi langues d'oiseau ou risoni
- 400 g de tomates pelées en boîte ou de coulis
- 50 g de protéines de soja texturées (PST) fines
- 900 g d'eau
- 1 aubergine
- 1 petite courgette
- 1 oignon
- 1 càc de bouillon de légumes en poudre ou d'herbes de Provence

PRÉPARATION

1. Couper en petits dés l'aubergine, la courgette et l'oignon.
2. Dans une sauteuse, sur feu moyen, ajouter de l'huile, puis l'aubergine, l'oignon et les PST.
3. Faire revenir 5 à 7 min, puis ajouter les pâtes, la courgette, la conserve ou le coulis de tomates et l'eau.
4. Cuire à feu doux pendant environ 10 min, en remuant de temps en temps pour que les pâtes ne s'agglomèrent pas.

Retrouvez-nous sur nos sites web...

L214.com • politique-animaux.fr • education.L214.com • vegan-pratique.fr •

... et nos réseaux sociaux

[f](#) Facebook [@](#) Instagram [d](#) TikTok [x](#) X [v](#) YouTube [in](#) LinkedIn

Réalisation de ce numéro : l'équipe de L214 / Directeur de publication : Antoine Comiti, président de L214 / Maquette : Abdel Rouji / Contact : L214.com/contact / Impression : Imprimerie Clément - clementimprimeurs.fr - Imprimé sur papier Cyclus 80 g recyclé 100 % - Papier FSC (FSC C101533) / Crédits photos : L214, sauf p.7 The Greenquest, p. 8 : Insolente Veggie / Adresse postale : Association L214 - CS 30082 - 75935 Paris Cedex 19 / ISSN : 2110-1280 / Dépôt légal : à parution / Prochain numéro : février 2026.



Il est engagé Mosimann

Il fait vibrer les scènes électro depuis plus de dix ans. Positionné dans le Top 100 de *DJ Mag*, Mosimann se produit dans des festivals comme les Plages électroniques ou le Summer Tour, entre platines, batterie et performances visuelles. En parallèle de sa carrière musicale, il a fait un choix fort : exclure les animaux de son assiette. Son déclic ? Une prise de conscience nourrie par ses lectures et des images marquantes.

“ Ce qu'on mange là, les jolis cordons bleus, la jolie vache qui rit... en fait, c'est un gros mensonge. Et j'aime pas qu'on me mente. Je crois que si les gens savaient comment est fait ce qu'ils mangent, ils ne pourraient pas fermer les yeux. Maintenant que je sais, je ne peux pas retourner en arrière. ”

6 abattoirs épinglés par L214 en 12 mois ! Un problème structurel ?

vu par Insolente Veggie



insolente-veggie.com

SOUTENIR L214 PAR UN DON

Vos dons font nos actions ! Merci de nous aider à agir pour les animaux.

Je soutiens L214 par **un don :**

☐ 30€ ☐ 60€ ☐ 120€ ☐ €

Avec ce don, je deviens membre de L214 ou je prolonge mon adhésion.

Je retourne ce bulletin accompagné de mon chèque à l'ordre de L214 à l'adresse :



**Association L214 - CS 30082
75935 Paris Cedex 19**

Plus rapide, je fais mon don sécurisé sur **don.L214.com** ou en flashant ce QR code.

☐ Je souhaite en savoir plus sur la possibilité de faire un legs pour les animaux.

MES COORDONNÉES

Prénom : Nom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Courriel :

Téléphone :

Réduction d'impôt : si vous êtes imposable en France, 66 % de vos dons sont déductibles de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Un don de 50 € vous revient à 17 € après déduction fiscale. Les reçus fiscaux sont envoyés en mars de l'année suivant le don.